

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Étoile, tenue le 14 avril 2021 à 19 h, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
M. Alexandre Boucher, vice-président
M. Felipe Goulart de Seixas, parent
Mme Véronique Dussault-Lepage, parent
Mme Caroline Labrecque, parent (arrivée au point 3.1)
Mme Karen Mercier, parent
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Karine Lemay, enseignante
Mme Josée Fecteau, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Lisa De Blois, enseignante
Mme Karine Nolin, éducatrice en service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Membres du conseil absents :

Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde

Membre du conseil invité :

M. Maxime Boilard, stagiaire de M. Daniel Trachy



1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 avril 2021

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lisa De Blois

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-29

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 février 2021

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Lakdja

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-30

Adopté à l'unanimité

Membre de la communauté

M. Mongrain revient sur la question posée par M. Goulart de Seixas lors de la dernière rencontre. En fait, il peut y avoir jusqu'à deux membres de la communauté nommés par les membres du C.E., mais ce n'est pas obligatoire. Le conseil doit être composé d'au moins sept membres du personnel et sept parents.

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Budget initial 2021-2022 et suivi de l'année courante

M. Trachy présente le budget sommaire de l'année courante et le budget initial de 2021-2022.

Pour l'année 2020-2021, un revenu de 1 383 \$ est estimé comme montant final de tous les fonds réunis. En somme, il y aura un surplus au fond 4 (aide aux élèves) d'environ 36 596 \$ et au fond 8 (service de garde) un déficit d'environ 79 616 \$. Cela se résume par quelques mesures additionnelles ajoutées par le gouvernement au fond 4 et un grand nombre de salaires pour le fond 8.



En ce qui concerne l'année 2021-2022, un budget de dépenses est estimé à 877 730 \$ et celui des revenus à 954 766 \$. Pour le fond 5 (C.E. et cour d'école), le budget pour le conseil sera de 1 774 \$ et celui de la cour d'école de 42 786 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karen Mercier

QUE le budget initial 2021-2022 soit adopté.

CE 20-21-31

Adopté à l'unanimité

3.2 Grille-matière 2021-2022

M. Trachy présente la grille-matière 2021-2022. Un total de 25 heures de cours par semaine doit être respecté. L'anglais intensif sera offert aux 6^e années l'année prochaine et un modèle doit être adopté. Le modèle présenté est le modèle 100 jours. Un groupe commence les 100 premiers jours de l'année en anglais et change ensuite pour faire les 100 derniers jours en français et mathématiques.

Mme Labrecque se demande qu'elles sont les autres modèles possibles. M. Trachy explique qu'il peut y avoir le modèle 1 jour, soit faire une journée en anglais et le lendemain la partie français et mathématique. Il y a également le modèle 1 cycle, soit faire le changement après un cycle complet de 10 jours.

Mme Lakdja se demande quant à elle s'il y a des statistiques pour les élèves qui font le modèle 1 jour. M. Trachy mentionne qu'il n'y en a pas, mais le modèle 1 cycle serait entre autres pour que la matière ne soit pas oubliée par les élèves.

Mme Karen Mercier se prononce en expliquant que le modèle 100 jours serait probablement préférable puisque c'est une immersion complète en anglais. Elle se demande également si l'anglais intensif peut être une option. M. Trachy fait référence à l'école la Ruche qui donne l'option d'être en anglais enrichi ou non. Ce que ça occasionne, c'est que la plupart des élèves veulent l'être, donc cette situation termine souvent par un tirage au sort. Malheureusement il y a un nombre maximum d'élèves à respecter par classe.

Mme Sénéchal appuie le point de l'immersion et mentionne que c'est plus facile le modèle 100 jours pour organiser les horaires pour aider les élèves en difficulté. Cela permet également aux élèves d'entrer au secondaire en anglais enrichi.

M. Mongrain remarque que l'éthique et culture religieuse a été inscrite dans la partie d'anglais alors qu'auparavant, c'était l'univers social qui était enseigné dans cette partie. M. Trachy reviendra sur ce point à la prochaine rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karen Mercier

QUE la grille-matière soit adoptée sous réserve que la répartition des matières complémentaires en 6^e année soit précisée, à savoir l'éthique et culture religieuse, l'univers social et les sciences.

CE 20-21-32

Adopté à l'unanimité

3.3 Enseignement à distance et conciliation avec les parents

M. Trachy remercie les éducatrices du service de garde qui accompagne les élèves au service de garde d'urgence dans l'enseignement à distance. Il mentionne que c'est un gros défi pour les enseignants et un gros changement pour les parents.

M. Boucher félicite les enseignants, de son côté ça se passe bien. Cependant ce n'est pas toujours évident de gérer les différents horaires. Mme Labrecque explique quant à elle qu'être seule avec deux enfants, ce n'est pas toujours facile. La motivation est de moins en moins présente plus les jours avancent.

Mme Lakdja se demande comment ça se passe réellement au service de garde d'urgence. Mme Nolin répond que ça se passe très bien, les élèves vont bouger dehors aux récréations, exactement comme à l'école. Mme Lemay ajoute qu'elle a deux expériences différentes. Une avec son fils à la maternelle 5 ans et une en tant qu'enseignante avec ses élèves. La motivation est difficile pour certains élèves, mais majoritairement tout se passe bien.

3.4 Projet de ludothèque de l'école

M. Mongrain résumé la rencontre qui a eu lieu pour le projet de ludothèque et remercie les membres qui se sont impliqués. Il y aura une prochaine rencontre ultérieurement pour poursuivre leur discussion. Le projet devrait démarrer au début de la prochaine année scolaire, soit en septembre 2021. Beaucoup de travail s'impose avec la situation de COVID-19 et toutes les manipulations à faire pour identifier les jeux. Mme De Blois explique qu'elle a déjà été dans une ludothèque, elle sait à quoi cela ressemble, c'est pourquoi elle s'est impliquée dans le comité.

4.0 INFORMATIONS

4.1 Rapport de la campagne de financement des produits d'érable

M. Trachy mentionne qu'un total de 3 984 \$ a été amassé pour la campagne de financement des produits d'érable.

4.2 Suivi au dossier de l'embellissement de la cour d'école

M. Trachy explique que le projet est présentement en appel d'offres direct, c'est-à-dire que le comité a sollicité des entreprises spécifiques. Au prochain C.E., il y aura un suivi plus concret.

4.3 Dossier de la qualité de l'air

M. Trachy fait un suivi concernant la qualité de l'air dans l'école, un sujet qui a souvent fait les médias dernièrement. En fait, tous les locaux devraient avoir un taux de dioxyde de carbone (CO₂) entre 1 000 et 1 500. Pour l'école de l'Étoile, une école neuve avec un système de ventilation mécanique, le taux se situe entre 500 et 800, ce qui est excellent.

4.4 Correspondance

Il n'y a eu aucune correspondance depuis la dernière rencontre du 17 février dernier.

4.5 Mot du président

M. Mongrain félicite le personnel. Le passage à l'enseignement à distance a dû se faire rapidement et tout le monde était bien préparé.

4.6 Mot de la direction

M. Trachy félicite tout le monde et mentionne que les parents ont un grand mérite dans cette situation d'enseignement à distance. Les membres du personnel ont vraiment essayé de leur rendre la vie la plus facile en appliquant le même mot de passe pour toutes les rencontres.

M. Trachy introduit le sujet de la vocation technopédagogie à l'école. Les enseignants discutent beaucoup du sujet et de l'utilisation des appareils. Le sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

4.7 Mot du personnel de l'école

Mme Fecteau explique qu'elle ressent la même chose que tout le monde. Elle a remarqué une baisse de motivation pour les élèves de sa classe. Elle a envoyé un message personnalisé à chacun d'entre eux pour les motiver pour les prochains jours.

4.8 Mot du service de garde

Mme Nolin explique que les éducatrices sont soit à l'école au service de garde d'urgence ou en télétravail. Elles préparent les activités des journées pédagogiques pour l'année prochaine et participent à des formations.

4.9 Mot du comité de parents

Mme Dussault-Lepage n'a rien à signaler.

5.0 AUTRE(S) SUJET(S)

Rien à ajouter.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 12 mai 2021

La prochaine rencontre se déroulera le 12 mai 2021.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h07, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Karen Mercier

QUE la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-33

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy